

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 76 (1968)
Heft: 3-4

Artikel: Le temple de Cully
Autor: Margot, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

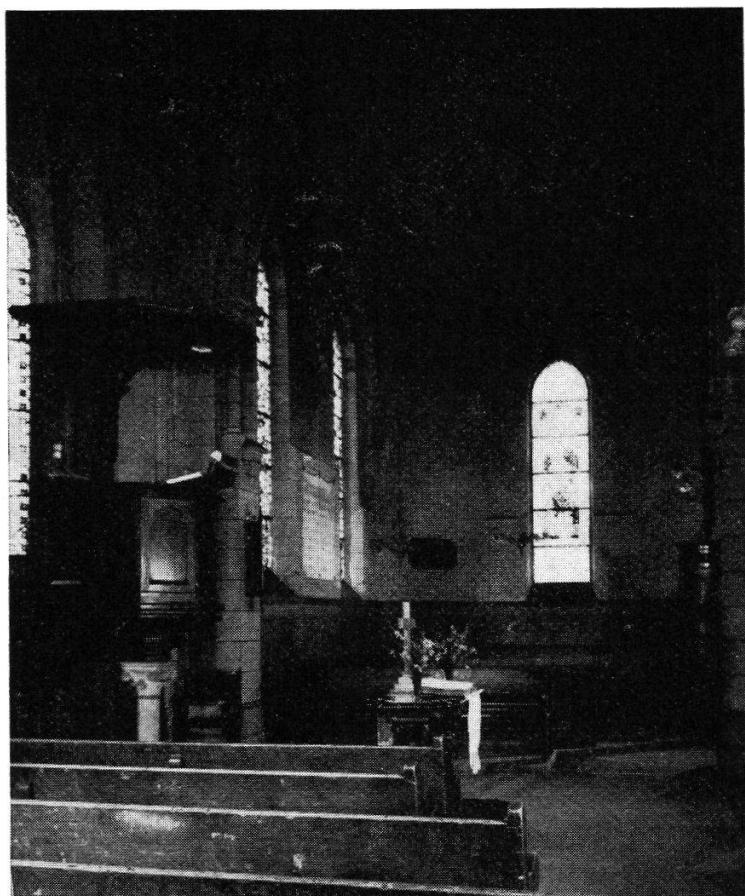
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temple de Cully

Presque entièrement reconstruit en 1865-1866, suivant les plans de l'architecte Braillard, le temple de Cully se présente, de l'extérieur, comme un édifice assez incohérent. On a un peu l'impression de se trouver en face du chevet d'un édifice orienté nord-sud qui serait dépourvu de nef. En effet, à chaque extrémité d'un « transept », une porte monumentale est encadrée de deux fenêtres en arc brisé. La façade sud présente, en son axe, une petite annexe en forme d'absidiole, qui apparaît comme un chœur rudimentaire. La tour est curieusement plantée sur ce « transept », décalée vers le nord.

Jusqu'aux travaux de réaménagement récents, l'intérieur se révélait être assez différent de ce que l'extérieur semblait annoncer. Le « transept » ne comportait en fait que la moitié sud du corps du bâtiment. La moitié nord, séparée du « transept » par six colonnes de fonte portant quatre arcs brisés, était occupée en son centre par la souche de la tour et, de chaque côté, par des espaces meublés de bancs et surmontés de galeries auxquelles on accédait par des escaliers droits, longeant les flancs de la tour. La Table sainte, en marbre noir, occupait à peu près le centre de l'espace entre l'absidiole et la face sud de la tour. Cette « croisée » était surmontée d'un voûtain en berceau brisé, orienté nord-sud, tandis que le reste de l'édifice était plafonné horizontalement, en plâtre. A l'entrée de l'absidiole se dressait la chaire, accompagnée de boiseries, qui en fermaient complètement la partie inférieure. L'auditoire était divisé en sept zones ; depuis de nombreuses places, la visibilité était mauvaise, si ce n'est sur la chaire, du moins sur la Table sainte. Lors de la reconstruction de 1866, une petite galerie de bois, portée par deux piliers, avait été érigée à l'extrémité orientale de la nef pour porter un orgue de seize jeux dû à l'atelier du facteur d'orgues Savoy d'Attalens. En 1914, l'intérieur de l'édifice avait été restauré par l'architecte T. van Muyden et les murs décorés d'un faux appareil peint et de versets bibliques. Les fenêtres de l'absidiole et de la nef, sauf celle située derrière l'orgue, reçurent des vitraux armoriés retracant

l'histoire de la ville et de la paroisse de Cully. Le vitrail de la baie ouest représentait le fils prodigue, accueilli par son père. Enfin, en 1947, l'orgue de Savoy fut démolie, de même que la galerie qui le portait, et remplacé par un nouvel instrument, de vingt-deux jeux, installé sur un podium surélevé d'un mètre environ, dû au facteur d'orgues Ziegler de Genève.



Intérieur du temple avant la restauration

(Photo Grace Ford, Cully)

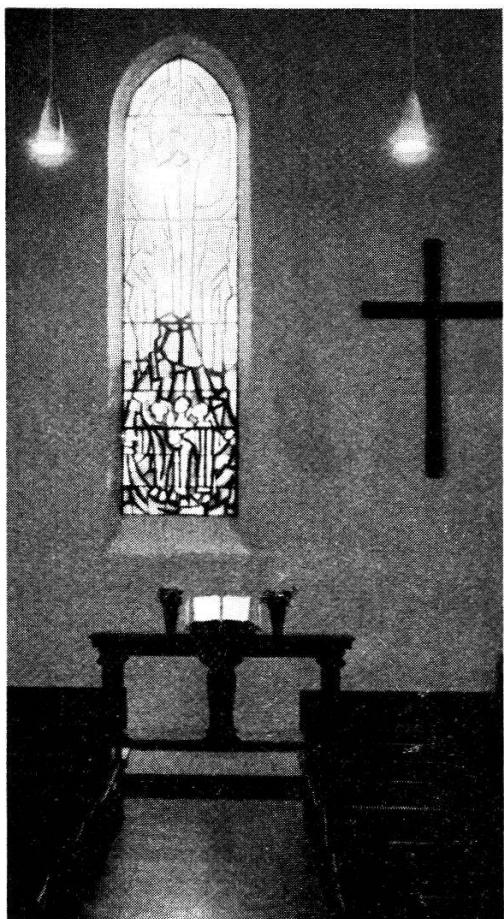
La restauration

L'intérieur de l'église avait peu à peu pris un aspect vétuste et les peintures décoratives fanées avaient un air désuet assez désagréable. En outre, l'évolution des habitudes liturgiques rendait les dispositions de l'auditoire peu satisfaisantes. Il était évident que lors des aménagements du XIX^e siècle la tour, seule partie ancienne de l'église, avait été sacrifiée et avait perdu toute dignité.

Les études ont conduit à modifier assez profondément, non seulement l'aspect, mais les dispositions intérieures de l'édifice. La nef, au sud de la tour, débarrassée des piliers, des colonnes de fonte et des arcades qui l'encombraient, a acquis des dimensions plus normales. Un « chœur », surélevé de quelques centimètres, a été aménagé à l'ouest, en condamnant définitivement la porte occidentale, et une galerie, assez vaste, réalisée en béton armé, a été érigée à l'est pour recevoir plus de soixante places et un orgue de vingt jeux, avec positif posté, dont la réalisation a été confiée aux facteurs d'orgues Neidhart & Lhôte de Saint-Martin (Neuchâtel). Le plafond, soutenu dans les combles par un gros sommier métallique, a été revêtu de bois et animé par des caissons. La partie inférieure de la tour a réservé de nombreuses surprises qui n'ont pas toutes été agréables : lors des travaux de 1865-1866, le niveau du sol avait été abaissé de 70 cm environ, ce qui a entraîné un déchaussement assez grave des fondations. Une reprise en sous-œuvre de la pile sud-ouest de la tour a été nécessaire. Sous les plâtres et les badigeons du XIX^e siècle, les ruines de l'architecture du XV^e siècle et de la décoration du XVII^e siècle ont réapparu. Il a été possible de restaurer intégralement cette partie de l'édifice, et de lui adjoindre une petite nef pour former une chapelle latérale qui peut, soit être séparée du temple pour des services ne réunissant que de petits auditoires, soit rester ouverte sur le temple.

La Table sainte et les fonts baptismaux

Si le mobilier n'appelle pas grands commentaires, il est toutefois important de dire quelques mots de la Table sainte. Celle qui se dresse dans le chœur du temple est l'une des deux anciennes tables de la Cathédrale de Lausanne. Jusqu'en 1827, le chœur de la Cathédrale était séparé de la nef par un jubé, percé en son centre, d'une porte. Avant la Réforme, le chœur était réservé aux chanoines. Il était meublé de stalles, dont quelques précieux débris subsistent. Lors de l'aménagement définitif de la Cathédrale pour le culte réformé, en 1631, la chaire actuelle fut implantée à mi-longueur de la nef et, pour célébrer la communion, deux tables de marbre noir de Saint-Triphon dressées de part et d'autre de la porte du jubé. Ces travaux se firent aux frais du



La Table sainte

du temple, bien avant le XIX^e siècle. Après avoir servi de bassin de puits, il semble avoir disparu. Les recherches entreprises pour le retrouver n'ont, pour le moment, pas eu de succès. Il s'agit d'une cuve octogonale, sans doute en pierre, en forme de coupe. Son diamètre extérieur est de 120 cm et son diamètre intérieur de 90 cm. Le rebord supérieur semble cerclé par un collier de fer articulé à chaque angle. Cette cuve était sans doute portée par une colonne circulaire ou octogonale.

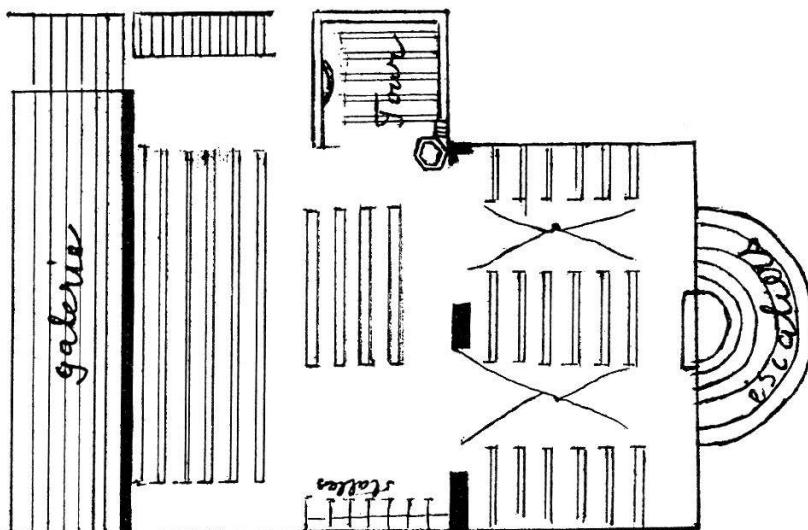
L'église de Cully avant 1865

Aussi étrange que cela puisse paraître, il semble qu'aucun dessin d'ensemble, ni aucune photographie ne subsistent de l'église démolie en 1865. Les seuls documents sur lesquels il soit possible de s'appuyer sont :

bailli de Lausanne, Burckard Fischer et du trésorier du Pays de Vaud, Jean-Rodolphe Bucher. Après la destruction du jubé, en 1827, les deux tables ont été reculées dans le chœur où elles sont restées jusqu'en 1955. C'est alors qu'elles furent retirées, rangées dans les magasins de l'Etat, et remplacées par une table unique, dressée au centre du chœur, ce qui est plus conforme aux besoins liturgiques. L'Etat ayant bien voulu céder l'une des tables qu'il avait dans ses dépôts, il a été possible de la restaurer et de la placer dans le chœur de l'église de Cully.

Un dessin, daté du 1^{er} janvier 1900, conservé dans les archives de la famille Voruz, nous fait connaître l'ancien baptistère de Cully qui a sans doute été retiré

- Un dessin en perspective sur le plan cadastral de 1711, aux Archives cantonales vaudoises (une copie plus ou moins fidèle de ce dessin figure sur l'un des vitraux du temple) ;
- Un plan assez exact, datant de 1840 environ, conservé aux Archives des Monuments historiques ;
- Un dessin, attribué à Samuel Naef, représentant la façade occidentale et une partie de la façade méridionale de l'église, avant 1856¹ ;
- Un dessin établi en 1912, évidemment de mémoire, retrouvé dans les archives paroissiales et représentant le plan du temple démolи en 1865.



Plan de 1912

Pendant la première étape des travaux, en 1964, il a été possible de faire des fouilles dans le sol du temple et des investigations archéologiques. Si ces fouilles et ces investigations n'ont pas eu de résultats spectaculaires, elles ont tout de même apporté des renseignements précis qui viennent compléter les informations fragmentaires données par les plans et permettre de retracer l'évolution de l'église depuis le XII^e ou le XIII^e siècle. En s'aidant des renseignements fournis par ces documents, il est possible

¹ Ce dessin ainsi que le plan de 1840 nous ont été aimablement communiqués par M. Marcel Grandjean ; nous l'en remercions vivement.

de se faire une idée assez précise de ce qu'était l'église, démolie en 1865.

Le plan de 1840 montre un complexe curieusement disposé, visiblement obtenu au cours des siècles par la juxtaposition de constructions successives. Pour la facilité de la description, nous adoptons les définitions suivantes : la nef principale A se termine par un chœur B, accompagné d'une sacristie C. Au sud, une chapelle D se prolonge vers l'est en formant une sorte de bas-côté E, tandis qu'au nord-ouest une nef secondaire F vient s'appuyer sur la tour G. L'examen du plan conduit aux quelques constatations suivantes : l'implantation des contreforts de la tour, en particulier des contreforts nord-ouest et sud-est, prouve que la tour a été adossée à des constructions préexistantes. Le chœur B semble être la partie la plus ancienne de l'édifice, peut-être accompagné de la sacristie C au sud. La nef primitive devait correspondre approximativement à la nef A, car les fouilles effectuées dans le sol de ce secteur n'ont pas révélé des maçonneries autres que les restes du mur sud de cette nef. Comme la tour remonte à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle, d'après les profils des ogives et des bases, on peut affirmer que la nef A et le chevet B-C devaient correspondre aux parties les plus anciennes. On aurait alors ajouté, dans un ordre impossible à préciser, successivement la chapelle D, la tour G et la nef secondaire F. La partie la plus récente pourrait être le bas-côté E, construit lui-même peut-être en deux fois, puisque son mur sud présente une discontinuité d'épaisseur. Le plan de 1840 nous montre encore que le chœur B, la sacristie C et la chapelle D sont voûtés soit d'arêtes, soit sur ogives, comme l'est encore le rez-de-chaussée de la tour. Enfin, un escalier, logé le long du mur nord, donne accès à une galerie qui ne figure pas sur ce plan, mais qui est indiquée maladroitement sur le plan de 1912. L'entrée principale est à l'ouest, protégée par un tambour ; une porte secondaire est ménagée dans la sacristie C.

En dépit de ses imperfections notoires, le plan de 1912 complète notre information : depuis 1840, la chaire a été déplacée du pilier séparant la chapelle D du bas-côté E, dans l'angle formé par la tour et l'entrée du chœur B. Le plan de 1912 précise que l'entrée est, par le local que nous avons supposé être la sacristie d'avant la Réforme, était précédée d'un escalier en demi-cercle.

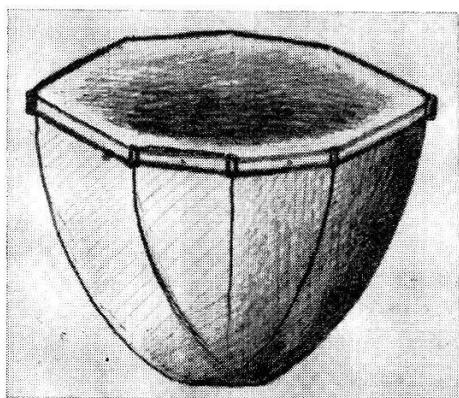
Le plan perspectif de 1711, malgré ses défauts, permet de préciser quelque peu ce qu'était, en élévation, l'édifice que les plans de 1840 et 1912 nous ont révélé. On voit une nef couverte d'une toiture décomposée en deux éléments : un appentis contre la face sud de la tour et un toit à deux pans sur la partie ouest, toit dont le faîte est légèrement plus bas que le sommet de l'appentis. Cette nef est contre-boutée au sud par trois contreforts. Au sud de la nef apparaissent les constructions plus basses des chapelles ; à l'ouest des chapelles, ce qui semble une troisième construction, avec une fenêtre, doit être en réalité la prolongation de la nef. Enfin, à l'est, le chœur est curieusement représenté par un pan de mur percé d'une fenêtre et couvert d'un toit difforme qui semble pendre vers le nord-est.

Quant à la façade occidentale, que représente le dessin attribué à Samuel Naef, elle montre sous un simple pignon de maçonnerie deux fenêtres symétriques, surmontant l'auvent du porche qui protège l'entrée principale en arc brisé.

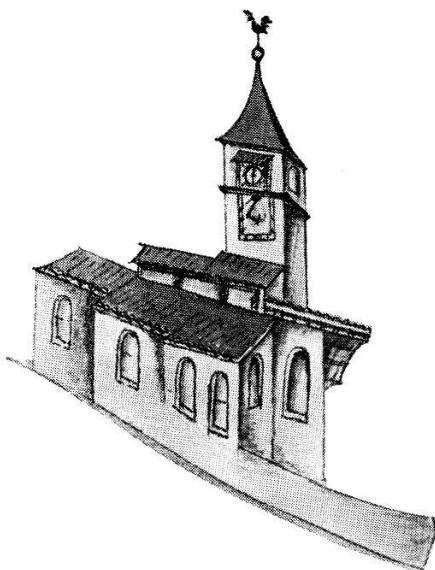
Les fouilles dans le sol de l'église

Comme le niveau du terrain a été abaissé de 70 cm en 1865, les infrastructures ont presque toutes été arrachées. Des quelques

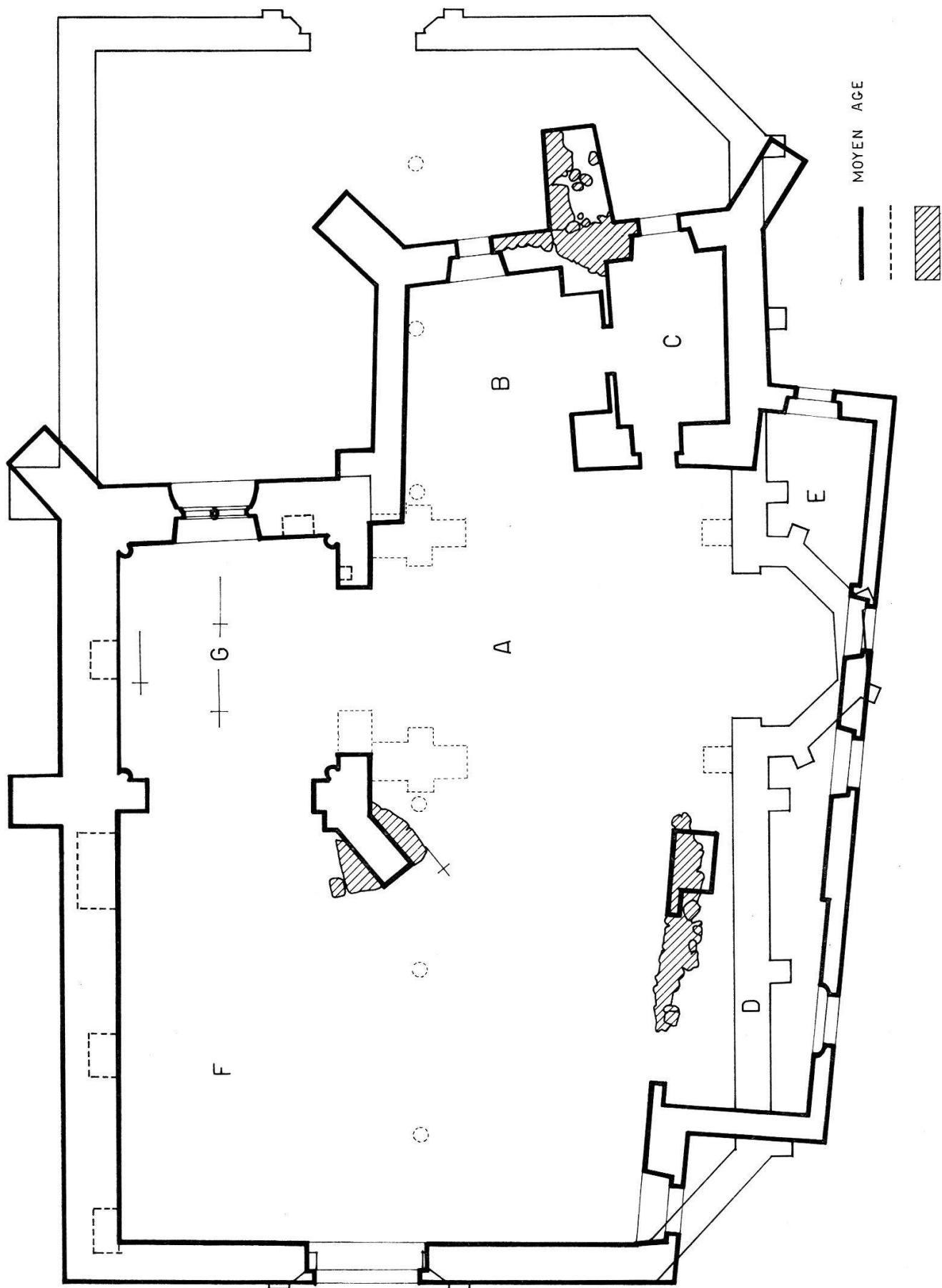
débris reconnus, il est toutefois possible de tirer des renseignements complémentaires très importants. On a retrouvé trois massifs de maçonnerie, l'un qui correspond à la partie centrale du mur oriental du chœur, le second au mur sud de la nef, entre celle-ci et les chapelles, enfin un troisième au pied de la pile sud-ouest de la tour.



L'ancien baptistère



Dessin sur le plan de 1711



Etats successifs de l'église à partir du plan de 1840

1865-66
SUPPRIMÉ FIN 1965

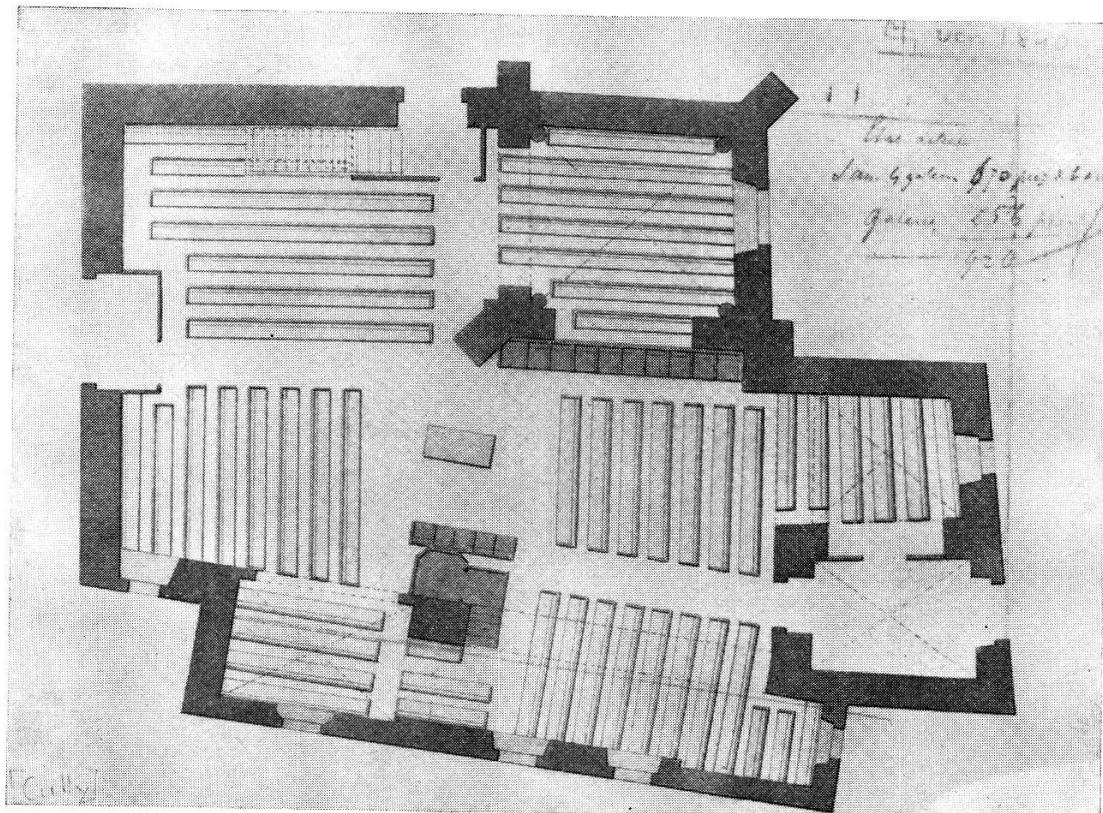
Le premier de ces restes apparaît comme la fondation du mur oriental du chœur. Le parement extérieur est conservé sur 113 cm et le corps même de la maçonnerie représente une masse informe de près de 120 cm de largeur. Vu cette épaisseur, ce mur pouvait certainement porter des voûtes. Enfin découverte très importante, perpendiculairement à ce mur, un saillant de 82 cm, parfaitement appareillé sur son flanc nord et terminé par un retour d'équerre, ne peut être que le reste d'un contrefort axial, ce qui vient confirmer la présence de voûtes d'ogives. Comme ce contrefort est perpendiculaire au mur oriental, on peut en déduire presque certainement que le chœur B et la sacristie C appartenaient à la même campagne de construction. Le niveau du terrain au pied de ce contrefort nous est attesté par un pavage en boulets encore en place, sur un demi-mètre carré. Le contrefort avait, semble-t-il, disparu bien avant 1865, car il n'apparaît plus sur le plan de 1840.

Un fragment de 412 cm du mur sud de la nef a été dégagé dans la partie sud-ouest de l'église actuelle. Son parement sud a été arraché lors de la construction de 1865, mais le parement nord est encore en place et donne une certitude quant à l'implantation et à la forme de la nef du moyen âge. Ce mur avait au minimum 80 cm d'épaisseur.

La pile sud-ouest de la tour n'était fondée que très sommairement. Pour l'implanter, on avait détruit partiellement une fondation antérieure. Une faille subsistait entre le reste de cette dernière et la nouvelle fondation exécutée pour recevoir l'angle de la tour. Ce reste est donc incontestablement antérieur à la tour. Celle-ci a été implantée dans un angle rentrant entre la face nord de la nef et la face est d'une annexe ou chapelle saillant sur la face nord de la nef. Cela confirme ce que le plan de 1840 permettait de supposer. En effet, si le contrefort oblique nord-est de la tour est conforme aux usages des XIV^e et XV^e siècles, les deux contreforts nord-ouest et sud-est, implantés perpendiculairement aux murs, ne se justifient que si l'on admet qu'ils s'adossent contre d'autres maçonneries et ne sont pas libres sur leurs deux faces. Le contrefort oblique sud-est, sur le plan de 1840, est assez déroutant. Comme l'angle de la tour est parfaitement appareillé en molasse et qu'il ne témoigne d'aucune reprise, on peut supposer que ce contrefort est une œuvre tardive de consolidation,

simplement adossée à l'angle de la tour et appuyée sur la fondation très antérieure, reconnue dans le sol.

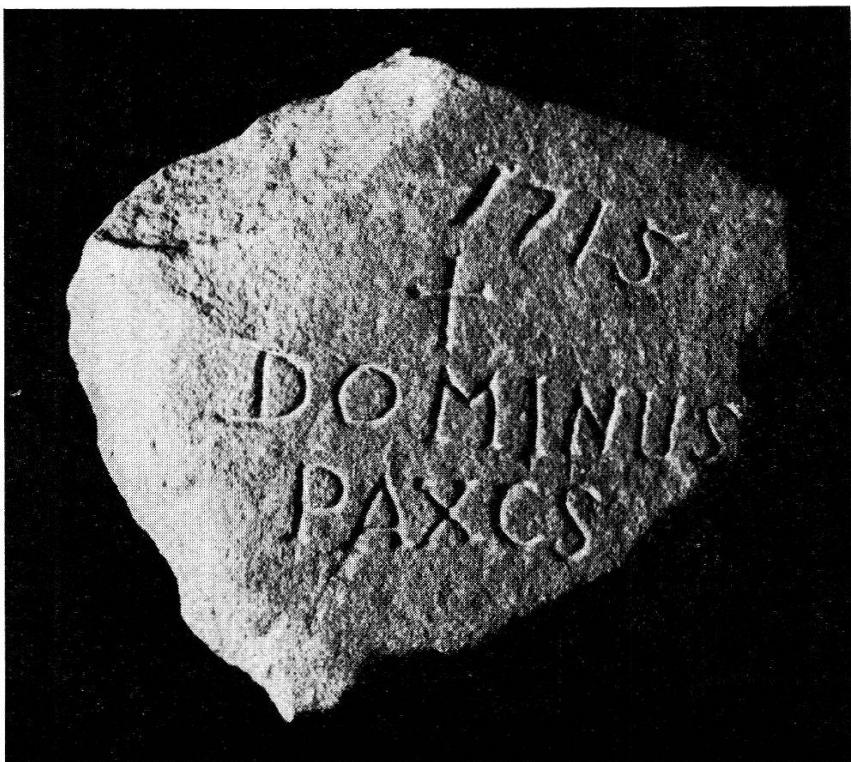
En ce qui concerne le cimetière de l'église de Cully, qui n'était qu'une annexe de la paroissiale de Villette, on sait qu'il en existait un dès le XV^e siècle au moins, car en 1488, François Evuat précise l'endroit du cimetière où il souhaite être enseveli. Les fouilles ont permis de reconnaître la présence de nombreuses sépultures, soit complètes, soit attestées par quelques ossements en place. Trois d'entre elles appartiennent probablement à la famille Muriset ; ce sont les deux tombes placées à l'axe de la travée voûtée sous la tour et celle située le long du mur nord de cette même travée ; la famille Muriset possédait en effet un droit de sépulture sous la tour, droit qui a subsisté bien au-delà de la Réforme. Pour les autres tombes, il n'existe aucune certitude. De nombreux ossements épars ont été recueillis lors des excavations. Ils ont été réunis et ensevelis à nouveau, honorablement, au centre de la travée voûtée, sous la tour.



Plan de 1840

Il n'a pas été retrouvé d'objet intéressant dans les fouilles, si ce n'est un fragment de tuile romaine (*tegula*) qui atteste que, dès l'époque romaine, non seulement la zone au nord-ouest de la localité était occupée, mais également le site de la localité actuelle. En perçant le mur sud de l'église pour le passage de la conduite de chauffage, au niveau des fondations, on a eu la bonne fortune de dégager et d'extraire un bloc de molasse sculpté qui provient sans aucun doute de l'ancienne église et qui avait été réemployé lors de la reconstruction de 1865. Il s'agit d'un bloc de 33×56 cm, haut de 44,5 cm, portant sur l'une de ses arêtes une colonnette à base polygonale. La section de la colonne est trop faible pour correspondre à une retombée de voûte d'ogive. Il faut probablement voir dans cet élément sculpté, le pied de l'arc d'entrée de la chapelle sud. On peut dater cette colonnette de la fin du XV^e siècle. Dans le colmatage, autour d'une poutre de la galerie de 1866, fichée dans le mur nord-ouest, on a recueilli un fragment de molasse portant une inscription insolite large de 160 mm et haute de 155 mm :

1715  DOMINUS PAXCS



Fragment de molasse avec inscription

*Les investigations archéologiques et la restauration
des parties anciennes de l'église*

Ces investigations ne pouvaient avoir pour objet que les parties anciennes de l'église, soit la tour et le mur nord-ouest.

Le mur nord-ouest est, en partie basse, sans ouverture ancienne. A partir d'une hauteur de 3,65¹ m¹, le mur s'amincit et présente une retranche de 23 cm qui servait probablement d'appui à une poutraison et à un plancher. Au-dessus de la retranche, le mur présentait deux ouvertures et une niche : tout à l'est, presque contre la tour, une porte ; au centre, sous la fenêtre du XIX^e siècle, maintenant condamnée, une autre ouverture ; enfin à l'extrémité occidentale, une niche. La destination exacte de ces baies n'est pas claire. Comme elles sont en relation évidente avec une poutraison qui, si elle avait subsisté, aurait coupé à mi-hauteur la baie ouest au rez-de-chaussée de la tour, on peut admettre que cette poutraison a été démolie au moment de la construction de la tour et que le mur nord est forcément antérieur à la tour.

Avant les travaux récents, le mur sud de la tour était percé, en face de l'absidiole du XIX^e siècle, d'une baie en arc brisé, de forme assez bâtarde. Le piquage des enduits a révélé que cet arc avait été fortement modifié en 1865. Son piédroit oriental avait été bûché de 14 cm, tandis que son piédroit ouest avait été rechargé par une maçonnerie de tuf de 90 cm d'épaisseur. Cette modification, exécutée pour aligner l'axe de la baie de la tour à celui de l'absidiole nouvellement construite, avait fait passer la largeur de l'arcade de 308 cm à 248 cm, en décalant son axe vers l'est de 60 cm. La modénature du piédroit ouest était intacte, ce qui a permis de rétablir celle du piédroit est. La trace du mur en retour formant entrée du chœur B était visible sur toute la hauteur de la tour. Ce mur avait une épaisseur de 34 cm ; il était en tuf et se terminait par une retranche de 8 cm, à 7,19 m de haut. Sur la face de la tour, à la hauteur de cette retranche, un fragment d'enduit, portant en partie haute un galon peint en noir sur fond gris, attestait le niveau du plafond du temple démolí en 1865. Ce galon a été rétabli sur toute la face de la tour et

¹ Le ± 0 est le niveau du sol de la nef actuelle.

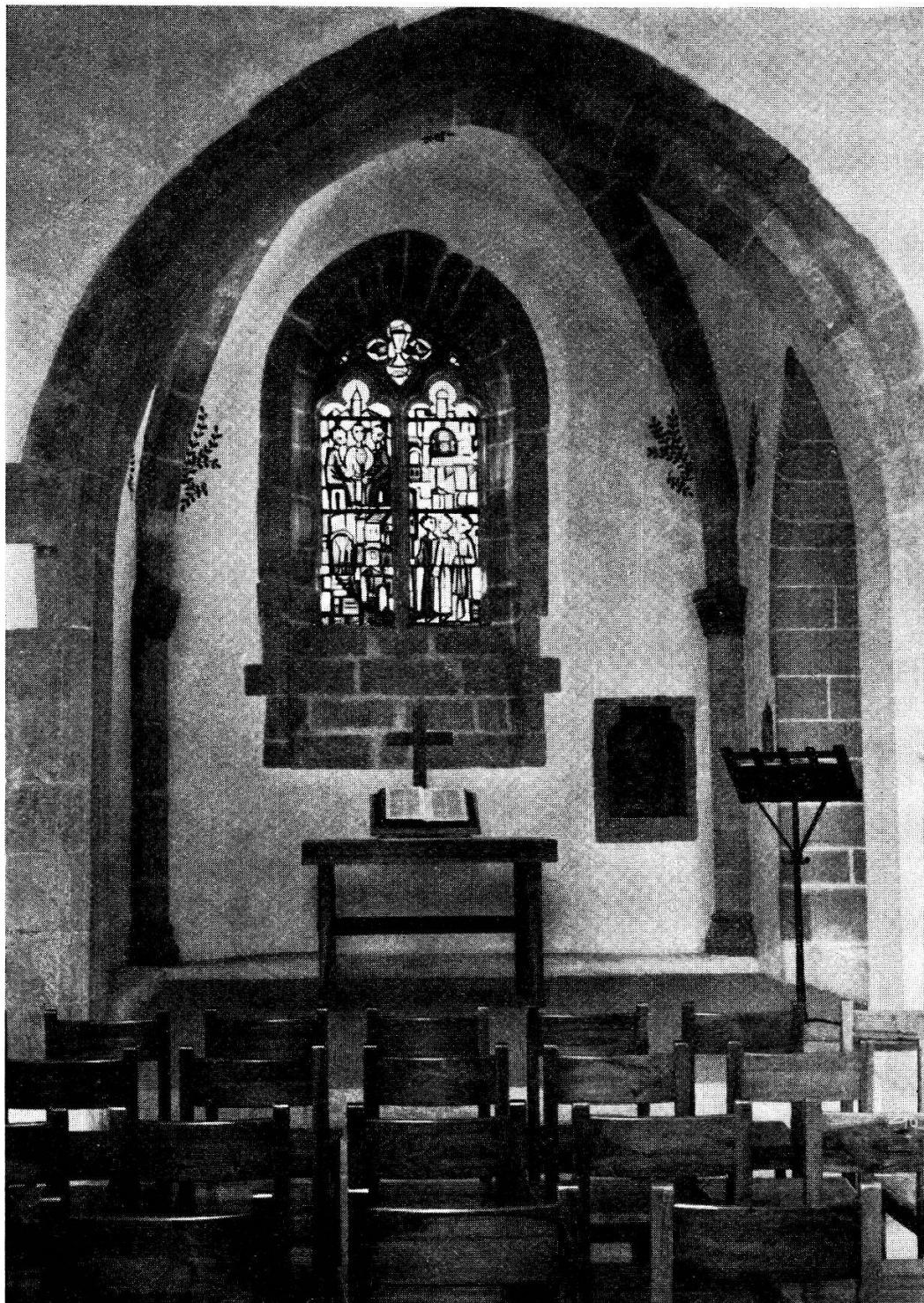
l'arrachement du mur en retour marqué sur l'enduit neuf. Sur la face extérieure de la tour côté est, l'enduit ancien subsistait en bonne partie ; il s'agissait d'un enduit beurré irrégulièrement sur la maçonnerie de pierre. La tour restaurée a reçu une finition identique.

Il est apparu clairement que le rez-de-chaussée de la tour était, avant la Réforme, un véritable chœur d'église, pourvu de tous les aménagements usuels. Le plan de 1840 montre que la face orientale de la tour était dégagée et qu'elle n'a été masquée qu'en 1865. Cette face était percée d'une belle fenêtre gothique qui avait été complètement massacrée au XIX^e siècle. Heureusement, des témoins suffisants en subsistaient sous les plâtras et il a été possible de redonner à cette baie son remplage à deux formes, surmontées d'un quadrilobe. Dans les murs de ce petit chœur, trois niches ont été retrouvées et démurées. Au centre de la paroi nord, une grande niche qui se fermait par une porte, sans doute de bois, était divisée horizontalement par deux rayons. C'est dans cette armoire qu'au moyen âge on déposait la vaisselle liturgique. Disposition assez rare, dans la paroi de droite de cette armoire, au niveau du rayon inférieur, une petite niche de 35 cm de haut, large de 26 cm et profonde de 32 cm, avait été ménagée. C'est sans doute là que le prêtre déposait le saint Sacrement qui, jusqu'au Concile de Trente (1545 à 1563), devait être conservé dans un tabernacle mural et non sur l'autel, comme cela s'est pratiqué depuis et jusqu'aux décisions du dernier Concile qui rétablissent la règle du moyen âge. Dans le mur oriental, à droite de la fenêtre, une seconde niche, de même forme, mais plus petite que la précédente, n'était pas munie de porte. Dans le fond de cette niche, un bassin polylobé avait été creusé, percé en son centre d'un orifice d'évacuation. C'était là la piscine où le prêtre se rinçait les mains, avant de servir à l'autel, et où les vases sacrés étaient lavés. En effet, la règle veut que l'eau qui a été en contact avec le calice et qui contient des parcelles des espèces sacrées, reste dans le sol consacré de l'église et ne soit pas jetée au ruisseau. Une dernière niche, toute petite, amortie en accolade, est creusée dans le piédroit de l'arcade sud de la tour. Peut-être les burettes étaient-elles déposées dans cette niche, ou l'aiguière contenant l'eau pour les ablutions à la piscine. Ces niches ont été nettoyées et très discrètement remises en état.

L'armoire nord, munie d'une nouvelle fermeture, est redevenue le dépôt de la vaisselle liturgique, tandis que la piscine, pourvue d'un bassin de métal, a été aménagée en baptistère. La voûte d'ogives qui couvre le chœur est portée par quatre colonnes d'angle. Ces colonnes avaient perdu, en 1865, leurs bases, complètement ravalées, et leurs chapiteaux qui avaient été brochés et remplacés par de faux chapiteaux de très mauvais style, en plâtre. Ces derniers, supprimés, il a été possible de restituer les chapiteaux anciens. Le tailloir avait laissé des traces de sa modé-nature et la forme du chapiteau était également lisible contre le mur. Les feuillages décoratifs ont, par contre, été rétablis par comparaison avec d'autres chapiteaux de même époque. Les bases avaient aussi laissé des traces qui ont permis une restitu-tion sûre.

Comme cela s'est fait dans de nombreuses églises de notre pays au XVII^e siècle, celle de Cully a été badigeonnée en blanc, les encadrements des baies soulignés par un faux appareil peint en gris avec des pierres alternativement courtes et longues. Les angles des voûtains et leurs centres avaient été décorés de feuillages stylisés. Ce décor avait disparu sous le plâtras du XIX^e siècle. Les ruines qui en subsistaient ont servi de base à une restitu-tion de ce décor sobre et plein de charme. Les encadrements de molasse ont par contre été maintenus apparents comme ils l'étaient au moment de la construction. Seul l'encadrement de la fenêtre orientale devait être peint en ocre jaune assez soutenu. Des traces de cette peinture ont été reconnues, mais il a paru préférable de ne pas la rétablir car elle aurait rompu l'unité de l'ensemble, commandé par les tons blancs et noirs du XVII^e siècle. Seul l'Agneau de la clef de voûte a été polychromé et apporte une note colorée dans ce petit chœur.

L'examen des parements de la tour, au niveau des combles actuels de l'église, apporte confirmation des déductions faites d'après le plan de 1711. Sur la face est de la tour, une petite fenêtre prouve que cette face a toujours été dégagée. Sur la face sud, trois pierres saillantes surmontées d'un solin, marquent le niveau d'appui du toit en appentis qui couvrait la partie orientale de la nef d'avant 1865 et sur la face ouest, un solin oblique marque le niveau du toit de la partie occidentale de cette même nef. Les faîtes de ces deux toits étaient bien décalés l'un par rapport à



La chapelle restaurée au rez-de-chaussée de la tour

Photo Pierre Margot)

l'autre de 85 cm. La porte d'accès à l'étage haut de la tour a son seuil à 47 cm au-dessous du niveau du sol des combles de l'église actuelle et le plancher de cet étage de la tour est à 23 cm en dessous de ce seuil. Preuves supplémentaires que le plafond du temple de 1865 était environ 80 cm plus bas que le plafond actuel.

L'étage de la tour contient un beffroi de chêne qui porte trois cloches. Toutes trois sont intéressantes. La plus petite et la plus récente était jusqu'en 1912 dans la tourelle de l'ancienne école des garçons, actuelle propriété Cuénoud. Elle porte la date 1772, son diamètre est de 45 cm et elle pèse environ 55 kg. Fixée à un ancien joug par de très beaux fers forgés, elle porte l'inscription :

FAITE PAR IEAN DANIEL DREFFET DE COPPET
MAITRE FONDEVR A GENEVE STERKI ENTREPRENEVR 1772¹

La plus grosse cloche a été fondue par François Sermont de la Valteline et son inscription est la suivante, en capitales romaines de 3,5 cm :

LA PAROLE DE DIEV DEMEVRE ETERNELLEMENT
DIEV EST NOSTRE AIDE CVLLIE RIEZ EPESSE 1563

Un cartouche placé sur le corps de la cloche porte :

FRANCISCVS SERMANDVS BVRMENSIS VALLIS STELLINE
ME FECIT

sa marque et ces mots :

DIEV CONDVIT

La cloche moyenne est la plus ancienne, elle date de 1516, son diamètre est de 112 cm et son poids d'environ 865 kg. Au haut

¹ En réalité, les lettres « v » des mots « fondateur » et « Genève » ont été malencontreusement renversées.

de la corolle, on peut lire en belles gothiques de 5 cm de haut :

O MATER DEI MEMENTO NOSTRI + SANCTE STEPHANE ORA
PRO NOBIS + IHS + ANNO DOMINI MILLESIMO CCCCC DECIMO
SEXTO + ¹

Sous l'inscription, cinq petits bas-reliefs représentent :

- Le Christ aux outrages (rectangle de 4×6 cm) ;
- Saint Pierre tenant les clefs (rectangle de 4×10 cm) ;
- L'annonciation ² (médailon, diam. 7 cm) ;
- La Vierge tenant l'Enfant (rectangle de 4,5×6 cm) ;
- Jésus-Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean (rectangle de 6×10 cm).

Plus bas, sur le corps de la cloche :

- un médailon rond de 4 cm de diamètre porte au centre la Vierge et l'Enfant avec à gauche des tenailles et à droite un maillet, le tout entouré d'une légende indéchiffrable. Il s'agit sans doute de la marque du fondeur.

La vaisselle liturgique

La paroisse de Cully possède deux très belles coupes de communion en argent et trois chasses d'étain. Les coupes, très évasées, sont souples et minces. Elles sont ornées en leur centre, à l'intérieur, d'un médailon champlevé et émaillé aux armes de Cully avec l'inscription circulaire : 1653 Cully - Riez - Epesse. L'émail a en grande partie disparu. L'intérieur de la coupe est doré. Le pied et la tige qui supportent la coupe sont richement décorés de dessins au burin. Le nœud en forme de vase est chargé de quatre têtes d'angelots. Hauteur totale de la coupe : 177 mm, hauteur du pied : 115 mm, diamètre supérieur de la coupe : 156 mm, diamètre du pied : 91 mm. Poinçon IPA couronné sur une étoile. Les coupes sont démontables en deux

¹ O Mère de Dieu, souviens-Toi de nous, saint Etienne prie pour nous, IHS, an du Seigneur 1516.

² Cul-de-lampe en fin d'article.



L'église de Cully avant 1856
Dessin attribué à Samuel Naef

(Photo Claude Bornand, Lausanne, aux Archives des Monuments historiques)

pièces et prennent place chacune dans un écrin en bois recouvert de cuir. Les channes sont d'un modèle assez fréquent dans notre pays. Une panse prismatique à neuf faces se termine par un col circulaire muni d'un couvercle qui pivote sur le sommet de l'anse. Sur la face se greffe un goulot coudé terminé par une tête animale. Une anse se rabattant, à poignée de bois, permet de porter la channe. Sur la face du col, un écu rapporté est chargé de l'inscription : Cully - Riex - Epesse 1811, entourant une grappe de raisin. Hauteur de la channe, couvercle compris : 405 mm, hauteur de la panse : 197 mm, hauteur du col : 149 mm, diamètre du pied : 181 mm, contenance : 4,7 litres, poids : 6,150 kg¹. Poinçons : A. Goldner, Lausanne 1804, et A. Goldner, Lausanne, date sous les poinçons : 1811.

Essai de chronologie de l'église de Cully

De tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant, il est possible de déduire une chronologie vraisemblable de l'édifice. Si l'on ne peut parler de certitude, il n'est toutefois pas interdit d'émettre quelques hypothèses.

La chapelle primitive ne devait comporter qu'une nef, peut-être terminée à l'est par une abside semi-circulaire. Charpentée, cette modeste église du XII^e siècle ou du XIII^e siècle est celle que le chapitre de Besançon a vendue, avec les droits qui s'y attachaient, en 1246, à Jean de Cossonay, évêque de Lausanne. Il en subsisterait l'infrastructure du mur sud de la nef, reconnue lors des fouilles.

A ce premier lieu de culte, on adjoignit une construction, adossée au nord de la nef. Cette construction avait-elle un caractère religieux ou civil ? Il n'est pas possible de le préciser. La présence de deux niveaux et les ouvertures au premier étage dans son mur nord, seraient plutôt en faveur de la seconde hypothèse.

Le développement du culte et l'augmentation de la population conduisent à la reconstruction du chevet. L'abside supposée est remplacée par un chœur voûté sur ogives, accompagné au sud par une sacristie également voûtée. Le contrefort axial, l'arrachement du mur à l'angle de la tour et le plan de 1840 nous permettent

¹ Les trois channes ne sont pas identiques, ces caractéristiques se rapportent à l'une d'elles.

d'imaginer quelque peu ce chevet. Il est logique de supposer deux contreforts d'angles. Cette étape doit se situer au XIV^e siècle.

Nouveau développement, l'annexe nord-ouest est convertie en bas-côté ou plutôt en nef pour une chapelle latérale dont le chœur se trouve logé au rez-de-chaussée de la tour qui est alors élevée dans l'angle formé par la nef et l'annexe nord-ouest. Cette construction amène probablement le remaniement des toitures et leur établissement dans les formes encore visibles sur le plan de 1711. Peut-on avancer la fin du XIV^e siècle ou le début du XV^e siècle pour cette étape ? Le profil des tailloirs encore assez classiques, les ogives lourdes, chargées d'un méplat, les bases polygonales, déjà compliquées et un peu lourdes, semblent y autoriser.

Au cours du XV^e siècle, les chapelles sud sont successivement ajoutées. L'une d'elles ouvre sur la nef par une baie dont l'arc est décoré d'un boudin retombant sur une base ornée comme le prouve le fragment qui a été retrouvé et extrait des fondations.

Les cloches sont installées dans la tour au XVI^e siècle et au XVII^e siècle. Au XVII^e siècle, l'intérieur de l'édifice est rafraîchi et décoré sobrement par quelques arabesques. Cet état dure jusqu'en 1865, où l'église, vétuste et délabrée, est démolie et remplacée par l'édifice néo-gothique que nous avons été appelé à transformer, non pour le mettre au goût du jour, mais pour l'adapter aux besoins liturgiques de notre temps, tout en rendant aux témoins du passé, remis en valeur, un rôle actif dans la vie de la communauté. Puissions-nous y être parvenu, à la seule gloire du Seigneur.

PIERRE MARGOT.

